Open International de Genève 2022

Règlement du tournoi

Article 1 - Organisation

La Fédération Genevoise d'Echecs organise son 34ème Open International d'Echecs du 4-6 juin 2022 dans la salle communale du Grand-Lancy (route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy).

Article 2 - Le Tournoi

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. Ce tournoi est homologué par la Fédération Suisse des Echecs et par la Fédération Internationale des Echecs.
Le 34ème Open International comporte 7 rondes.
La cadence de jeu est de 20 minutes + 10 secondes pour les trois premières rondes et de 90 minutes + 30 secondes par coup depuis le début de la partie pour les quatre dernières rondes.
Les appariements informatisés (programme Swiss-Manager) se font selon le système suisse sans aucune protection.
Les horaires des rondes sont :

R1 : samedi 4.6.2022	–> 19h00	R2 : samedi 4.6.2022	–> 20h00
R3 : samedi 4.6.2022	–> 21h00		
R4 : dimanche 5.6.2022	–> 9h00	R5 : dimanche 5.6.2022	–> 14h00
R6 : lundi 6.6.2022	–> 9h00	R7 : lundi 6.6.2022	–> 14h00

Article 3 - Inscriptions

Les droits d'inscription se montent à 50 CHF pour les adultes et 25 CHF pour les juniors
Gratuit pour les Grands Maîtres Internationaux et Maîtres Internationaux opens et féminins.
Date limite d'inscription : samedi 4 juin à 18h30. Possibilité de se préinscrire sur le site de la FGE.
Passé ce délai, le joueur ne sera pas apparié.

Article 4 - Classements

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.
Les systèmes de départage sont
-1. buchholz total, -2. nombre de victoires, -3. confrontation directe si elle a eu lieu.
Les prix du classement général sont partagés selon le système Hort.
Les prix sont non-cumulables exceptés pour les prix genevois.
Les joueurs non-classés âgés de plus de 20 ans inscrits ne peuvent prétendre à aucun prix spécial.
Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches ELO,
- Prix spéciaux.

Pour l'attribution des prix de catégorie, la liste FIDE prime.

Article 5 - Points particuliers

La conduite des joueurs se devra de respecter scrupuleusement l'article 12 des règles de la FIDE.
Tout appareil électronique (téléphone, tablette…) est interdit dans la salle de jeu. Le joueur devra le déposer à la table de l'arbitre, sans quoi il pourra être sanctionné par l'arbitre.
Tout joueur qui arrive devant l'échiquier 20 minutes après le lancement de la ronde, perd la partie.
Pour les parties en cadence lente, les joueurs ne peuvent proposer nulle avant le 31ème coup sous peine de perdre la partie. Toute nulle avant le 31ème coup sur répétition de positions sera contrôlée par l'arbitre.
Tout abus pourra être sanctionné par la perte des 2 joueurs.
Les forfaits non justifiés seront signalés à la FSE. Le 2ème forfait individuel entraînera l'exclusion du joueur.
A la fin de la partie, les deux joueurs signeront les deux feuilles de partie, en indiquant le résultat et devront immédiatement les déposer à la table d'arbitrage.

L'inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal — Le directeur du tournoi

Open International de Genève 2022

Annexe au Règlement du tournoi

LISTE DES PRIX :

Prix au général			**Prix Spéciaux**	1er	2ème
1er	1 000,00 CHF		Elo 1-1700	100,00 CHF	50,00 CHF
2ème	700,00 CHF		Elo 1701-2000	100,00 CHF	50,00 CHF
3ème	500,00 CHF		Elo 2001-2200	100,00 CHF	50,00 CHF
4ème	400,00 CHF		Senior 50	100,00 CHF	
5ème	300,00 CHF		Senior 65	100,00 CHF	
6ème	250,00 CHF		Junior U20	100,00 CHF	50,00 CHF
7ème	200,00 CHF		1ère Dame	100,00 CHF	
8ème	100,00 CHF		Champion GE	100,00 CHF	
Sous-total	**3 450,00 CHF**		**Sous-total**	**800,00 CHF**	**200,00 CHF**
				Total	**4 450,00 CHF**